

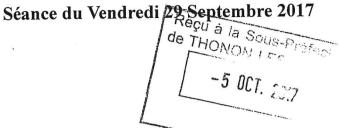
MAIRIE

DE

## VERNAZ HAUTE-SAVOIE 74200

République Française

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de LA VERNAZ



L'an deux mil dix-sept et le vingt-neuf du mois de Septembre à 20h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame GARIN Jacqueline, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Date de la Convocation du Conseil municpal : 25 septembre 2017.

OBJET:

Restauration de l'Eglise Mission Maîtrise d'oeuvre Accord cadre - Phase 4 Intérieurs 2017-11-03

PRESENTS: Mmes GARIN Jacqueline, CETTOUR-CAVé Laetitia, FIGUREAU Marie-Laure, HENNEBIQUE Sylvie, PETITE Virginie, HAUTEVILLE Laurent, HAUTEVILLE Bernard, HAUTEVILLE-LONGET Yves, LABAR Philippe,

REOUET Christophe. Absent: M. MOREL Alain.

Monsieur Laurent HAUTEVILLE a été élu secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle l'accord-cadre passé en octobre 2011, pour une mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de rénovation du bâtiment Eglise. Elle rappelle la délibération en date du 4 novembre 2016 concernant la reconduction de l'accord-cadre mono attributaire pour une durée de quatre ans.

- Madame le Maire présente au Conseil municipal l'offre de prix pour les missions de maîtrises d'oeuvre.
- Madame le Maire indique qu'il y a lieu d'accepter le marché concernant la phase 4 travaux intérieurs – pour un montant de 27 000,00 € Hors Taxes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ACCEPTE de reconduire la mission de maîtrise d'oeuvre à D'AR JHIL, Architecture à Pont de Beauvoisin.
- ACCEPTE le marché concernant la phase 4 travaux intérieurs pour le montant de 27 000,00 € HT.
- Donne délégation à Madame Le Maire à signer les pièces administratives du Marché et la mise en place du plan de financment et de solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental, Commission Culture.

Ainsi Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire

Jacqueline GARI Maire

Téléphone 04 50 72 10 40 - E-mail : mairie-lavernaz@orange.fr - htp:www.lavernaz.fr

## RESTAURATION DE L'EGLISE COMMUNALE DE LA VERNAZ (74) : MARCHES PUBLIQUES SUBSEQUENTS A L'ACCORD-CADRE « MISSIONS DE MAITRISE D'OEUVRE »

Rappel : un accord-cadre a été attribué à l'agence D'AR JHIL en décembre 2011. Sa durée maximale est de 8 ans.

OFFRE DE PRIX POUR LES MISSIONS DE MAITRISE D'OEUVRE

A l'issue de la mission de relevé et diagnostic des existants, le maître d'œuvre a proposé la restauration complète de l'édifice scindée en cinq phases d'intervention. La première phase a été réalisée en 2013, la seconde en 2014 et la troisième en 2015-2016.

Pour chacune des phases, le maître d'œuvre propose la rémunération ci-après, étant entendu que les montants des travaux et des missions seront amenés à varier en fonction des contraintes du bâtiment, du chantier et des demandes du maître d'ouvrage au vu de ses capacités budgétaires.

A la demande du maître d'ouvrage, la troisième phase a été modifiée par rapport à la proposition initiale du maître d'œuvre pour réaliser l'ensemble des couvertures restantes, à l'exclusion des façades. Lesdites façades ont été provisoirement regroupées dans une demière phase de travaux mais le chiffrage des travaux devra être repris avant le lancement éventuel de ces travaux, ainsi que les durées des différentes phases (modification du programme initial). A ce jour, le maître d'ouvrage n'a pas prévu de restaurer les façades de l'édifice pour des raisons économiques.

Les prix journaliers correspondent aux montants HT en euros indiqués lors de la consultation et acceptés lors de l'attribution de l'accord-cadre.

Pour mémoire :

Relevé-diagnostic :

2012-2013

17 700 euros HT

Phase achevée et réglée.

Reçu à la Sous-Préfecture de THONON LES BAINS le

Détail de l'offre pour les marchés subséquents de maîtrise d'œuvre

	Offre de l'accord cadre	Ph1 : drainage et mise en sécurité / clocher	Ph2 : clocher	Ph3 : ensemble des toitures	Ph4 : Intérieurs	Ph5 : ensemble des façades	Montant total
	500€ HT / jour						
Montant total des travaux HT (estimation à l'issue du diagnostic)	base :	39 000,00	119 240,00	157 901,00	129 800,00	xxx	445 941,00
	cis aléas 10% :	42 900,00	131 164,00	173 691,10	142 780,00	xxx	490 535,10
Durée prévisionnelle du chantier :		1,5 mois	2 mois	4,5 mois	5 mois	4 mois	
Statut :		Réalisé en 2013.	Réalisé en 2014.	Réalisé en 2015- 2016.	Prévu en 2017.	Non programmé.	
	h	25 770 24	105.044.00	142 718,92			
Montant HT réel des travaux (en fin d'opération)	Delta / base :	35 778,31 -3 221,69					
	Delta / base+aléas	-7 121,69					
	Della / Dase raicas .	-7 121,03	-0 120,00	-30 372,10			-
APS		1 iour	1 jour	1 jour	2 jours	1 iour	6 jours
		500.00	500,00	500,00	1 000,00	500,00	3 000,00
APD		2 jours	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours	10 jours
		1 000.00	1 000.00	1 000.00	1 000,00	1 000,00	5 000,00
PRO		2 jours	8 jours	8 jours	9 jours	5 jours	32 jours
	***************************************	1 000.00	4 000.00	4 000.00	4 500.00	2 500.00	16 000,00
ACT		1 jour	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours	13 jours
		500.00	1 500.00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	6 500,00
EXE		1 jour	2 jours	3 jours	5 jours	2 jours	13 jours
		500,00	1 000,00	1 500,00	2 500,00	1 000,00	6 500,00
VISA		1 jour	1,5 jours	2 jours	4 jours	2 jours	10,5 jours
		500,00	750,00	1 000,00	2 000,00	1 000,00	5 250,00
DET		3 jours	6 jours	15 jours	18 jours	12 jours	54 jours
		1 500,00	3 000,00	7 500,00	9 000,00	6 000,00	27 000,00
AOR		0,5 jour	1 jour	1 jour	1 jour	1 jour	4,5 jours
		250,00	500,00	500,00	500,00	500,00	2 250,00
OPC		1 jour	2 jours	3 jours	6 jours	3 jours	15 jours
		500,00	1 000,00	1 500,00	3 000,00	1 500,00	7 500,00
DQO		0,5 jour	2 jours	4 jours	4 jours	2 jours	12,5 jours
		250,00	1 000,00	2 000,00	2 000,00	1 000,00	6 250,00

TOTAL	6 500,00	14 250,00	21 000,00	27 000,00	16 500,00	85 250,00
	13 jours	28,5 jours	42 jours	54 jours	33 jours	170,5 jours

L 25/07/2017

ORDRE DES ARCHITECTES
N° national : \$05689

- document Amexé à la déliberation du 29/09/2017

Page 1 de 1